



je veux récupérer mes enfants qui vivent chez leur grands parents

Par **steffy2706**, le **09/05/2011 à 21:30**

bonjour voila j'ai la garde de mes trois enfants mais depuis peu mes deux ainé ont decider de vivre chez leur père car mauvaises entente avec mon compagnon. Avec mon accord mes enfants sont parti chez leur père sauf qu'étant cuisinier il a mis ses enfants chez ses parents a 80 km de chez lui sous condition de les prendre pendant ses jours de repos se qu'il ne fait pas .Résultat mes fils sont chez leur grand parent en permanence .Ils veulent revenir chez moi (j'en ai toujours la garde) mais leur grands parents refusent que dois je faire quels sont mes droits ?

Par **Domil**, le **09/05/2011 à 22:03**

Que dit le jugement actuel sur la résidence des enfants ?

Par **steffy2706**, le **09/05/2011 à 22:11**

J'en ai toujours la garde un jugement pour le changement de garde n'est qu'a la fin du mois mais je dois me faire opérer 10 jours avant j'habite a 250 km du tribunal je ne pourrais pas m'y rendre .Je voudrais pourtant y etre se jours la pour faire annuler le changement de garde mais je ne sais pas quoi faire est ce trop tard ?J'ai peur de perdre mes fils car beaucoup de choses néfastes sur moi leur ont était dites mais se ne sont que des petits bonhommes de 11 ans(jumeaux) qui n'ont pas a entendre se genre de chose concernant leur mère

Par **Domil**, le **09/05/2011 à 22:59**

Décalez votre opération, c'est trop important

Par **steffy2706**, le **09/05/2011 à 23:09**

malheureusement je ne peux pas j'ai essayer mais impossible

Par **Domil**, le **09/05/2011** à **23:31**

A vous de choisir vos priorités, les absents ont toujours tort

Par **Julyaan**, le **10/05/2011** à **09:49**

Il faut absolument déclarer votre action. Les grand parents n'ont pas la priorité sur la garde par rapport a vous.

Il vous suffit de prouver que els enfants ne sont pas avec leur pere comme prévu et vous pourrez changer la garde.

Par **steffy2706**, le **10/05/2011** à **17:58**

oui mais pour cela ai je besoin d'un avocat car mon ex qui disais vouloir arranger tous ça a la miable a pris un avocat et le l'audiance est dans 20 jours .Je ne sais pas qui pourrais m'aider pour récuérais mes fils